



FFSLC 

*Fédération Française
des Sports
et Loisirs Canins*



CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX 2026/2027

Cahier des charges pour l'organisation des Championnats
Régionaux de Canicross, CaniVTT et Canipédicyle

Sommaire

PRÉAMBULE.....	1
1. Objet.....	2
2. Candidature	2
3. Prérequis pour l'organisation d'un championnat régional.....	2
4. La communication	3
4.1 Communication FFSLC – Club support	3
4.2 Communication autour de l'événement.....	3
4.3 Validation des visuels par la FFSLC.....	3
5. Les inscriptions aux Championnats Régionaux	4
5.1 La plateforme FFSLC	4
5.2 Les tarifs	4
5.3 Le nombre de concurrents attendus.....	4
5.4 Les cadeaux de bienvenue	4
5.5 Les listes des inscrits et listes de départ	5
6. Le programme de l'événement.....	5
7. Les bénévoles de la Fédération	5
8. Les contrôles.....	6
8.1 Les contrôles vétérinaires	6
8.2 Les contrôles matériel	6
9. La compétition.....	6
9.1 Les disciplines et types de départ	6
9.2 Les dossards	7
9.3 Le chronométrage	7
9.4 Le site.....	8
9.5 Les zones départ / arrivée	8
9.6 Les circuits	9
9.7 Affichages sur l'événement.....	10
9.8 Les résultats, les podiums et les récompenses	10

10.	Secours et sécurité	11
10.1	Les secours	11
10.2	La sécurité	11
11.	Le roadbook de l'événement	12
12.	L'éthique de l'événement	13
13.	Le budget de l'événement.....	14
13.1	Le budget prévisionnel	14
13.2	La subvention fédérale	14
ANNEXE 1 : Contrat d'engagement Championnat Régional.....		16
ANNEXE 2 : Chronomètres ayant déjà officié pour la FFSLC		17

PRÉAMBULE

Le présent cahier des charges répertorie l'ensemble des demandes de la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (FFSLC) en matière d'organisation pour un Championnat Régional.

Les championnats régionaux permettent aux athlètes de se sélectionner pour le championnat de France Terre, ils doivent donc d'être organisés de façon irréprochable. Des quotas de qualification sont donnés à chaque région en début de saison par la Direction Sportive de la FFSLC.

Le championnat régional pourra, sur dérogation, être organisé sur deux jours consécutifs : une journée pour le canicross et une journée pour les cycles (caniVTT et canitrottinette). Ceci en fonction du nombre d'adhérents de la région et de la capacité d'accueil du club organisateur. L'organisateur devra prendre contact avec son DTR (Directeur Technique Régional) qui se rapprochera des DTF (Directeurs Techniques Fédéraux) et de la Direction sportive.

Le club support devra **se référer aux règlements de courses** qui doivent, dans tous les cas, être appliqués.

1. Objet

Le présent cahier des charges est établi dans le but d'édicter les règles régissant l'organisation de tous les championnats régionaux de la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (FFSLC).

La totalité des championnats régionaux devront être réalisés **entre le 10 octobre 2026 et le 31 janvier 2027**.

A noter qu'il ne sera pas possible d'organiser les Championnats Régionaux sur les dates suivantes :

- **07 et 08 novembre 2026**

- **28 et 29 novembre 2026**

- **Vacances de Noël** (20 décembre 2026 au 03 janvier 2027)

Important : les dates du mois d'octobre ne seront envisageables que dans les régions où les conditions climatiques le permettent. Elles devront automatiquement être soumises à validation par le DTR et les DTF.

2. Candidature

Les clubs souhaitant organiser le championnat régional 2026/2027 de leur région devront déposer leur candidature auprès de leur DTR **avant le 15 mars 2026**.

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Le dossier de présentation de l'évènement
- Le contrat d'engagement d'organisation d'un Championnat Régional ([voir annexe 1](#))
- Le budget prévisionnel de l'évènement
- Le présent cahier des charges daté, signé et paraphé

3. Prérequis pour l'organisation d'un championnat régional

Les clubs organisateurs doivent répondre aux **prérequis généraux** édictés par la FFSLC. Le règlement de course ainsi que les différents textes techniques sont applicables dans leur dernière version ([règlement course FFSLC](#)).

Le club organisateur doit pouvoir disposer d'un site avec une capacité d'accueil suffisamment conséquente pour **pouvoir accueillir au minimum tous les licenciés de la région**. En fonction du nombre d'adhérents de la région et de la capacité d'accueil du club organisateur, le championnat régional pourra, **sur dérogation**, être organisé sur deux jours : une journée pour le canicross et une journée pour les cycles (caniVTT et canitrottinette). L'organisateur devra alors **prendre contact avec son DTR** (Directeur Technique Régional) qui se rapprochera des DTF (Directeurs Techniques Fédéraux) et de la Direction sportive pour validation.

4. La communication

La communication est **essentielle** lors de l'organisation d'un Championnat Régional. Elle permet notamment de faire rayonner nos disciplines à travers le territoire sur lequel les Championnats sont organisés, mais aussi de prévenir le public et les riverains de la tenue d'un tel événement.

4.1 Communication FFSLC - Club support

Afin d'organiser au mieux les Championnats Régionaux, la communication entre la FFSLC et le club support se fera par l'intermédiaire du **DTR de la région concernée**. Le club support ne doit pas hésiter à se rapprocher du DTR pour toutes demandes : validation des circuits, questions d'ordre organisationnel, etc. Le DTR est là pour épauler et conseiller le club support.

L'équipe DTF reste à la disposition des DTR si besoin : questions, support, etc.

4.2 Communication autour de l'événement

La communication autour de l'événement est indispensable. Elle peut être de plusieurs types :

- Un **événement ou une page Facebook** sera créée par le club support. L'équipe DTR de la région sera ajoutée dans l'équipe d'administration de l'événement par le club support.
- L'**affiche** de l'événement
- La **presse locale**
- Les **affichages** (en ville, abribus...)
- La **radio**
- La **télévision**
- Les visuels **sur site** : photocall, banderoles, signalétique dans la ville...
- ...

4.3 Validation des visuels par la FFSLC

Tout élément comportant le nom, le sigle ou le logo de la FFSLC sera transmis pour validation à l'équipe DTR de la Région. En cas de besoin, l'équipe DTR pourra remonter la validation à l'équipe DTF.

Pour rappel, la charte graphique et les logos de la FFSLC peuvent être retrouvés sur le site internet : <https://ffslc.fr/affiche-flyer-logos/>.

Le **logo de la FFSLC** devra apparaître sur tous les documents de course, communiqués de presse, communications officielles de l'événement.

5. Les inscriptions aux Championnats Régionaux

5.1 La plateforme FFSLC

Les inscriptions pour les Championnats Régionaux se feront **obligatoirement via la plateforme FFSLC** (<https://courses.ffslc.fr/calendar>). Pour rappel, les seuls règlements appliqués sur l'événement seront ceux de la FFSLC : <https://ffslc.fr/reglement-de-course-accident/>.

Seuls les concurrents dont les **vaccins des chiens sont validés sur la plateforme** par la commission vétérinaire fédérale pourront prendre part aux épreuves.

Le délai d'inscription est fixé en fonction de la DDCSPP/DDPP du Département dans lequel ont lieu les championnats. Il est indispensable de vérifier avec la Direction des Services Vétérinaires si une liste doit être déposée au préalable.

Les concurrents ont la possibilité de doubler ou tripler les disciplines lors des Championnats Régionaux. Il leur est cependant **interdit de doubler ou tripler dans une même discipline**.

5.2 Les tarifs

Le tarif maximum conseillé de l'inscription pour un Championnat Régional est de **15,00€**.

La **FFSLC ne prend aucune contribution** sur les inscriptions d'un Championnat Régional. Aussi, la totalité des recettes des inscriptions revient à l'organisation. Le montant de l'inscription devra être discutée avec le DTR de la région concernée.

5.3 Le nombre de concurrents attendus

Le club support doit être en mesure **d'accueillir la totalité des licenciés de sa Région**.

Les concurrents « Hors Région » peuvent prendre part aux Championnats Régionaux, mais la priorité est donnée aux licenciés de la Région. Les licenciés « Hors Région » ne peuvent pas prétendre aux titres des champions régionaux. Leur qualification pour les Championnats de France Terre ne peut se faire que via le Championnat Régional de leur région.

5.4 Les cadeaux de bienvenue

Il est recommandé d'offrir à chaque concurrent un cadeau de bienvenue, dont la composition reste à l'initiative du club support. La FFSLC souligne qu'il serait également apprécié de prévoir un présent pour le chien (friandises, jouets, etc.). »

5.5 Les listes des inscrits et listes de départ

Une fois les inscriptions closes, le club support devra sortir le tableau Excel des inscriptions sur la plateforme. Il devra ensuite les transmettre, **au plus tard 10 jours avant** l'événement, au juge principal et au DTR pour vérification et constitution des listes de départ. Ces listes seront validées par la direction sportive avant d'être transmises aux organisateurs.

Les listes de départ seront **publiées 4 jours avant** l'événement par le club support sur les réseaux sociaux ET envoyé par mail aux concurrents.

6. Le programme de l'événement

Les disciplines présentes et les types de départ autorisés aux Championnats Régionaux sont les suivants :

DISCIPLINES DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX					
Catégories	Départ	Catégories	Départ	Catégories	Départ
CANICROSS		CANIVTT		CANIPEDICYLCE	
Hommes	CLM ou jusqu'à 5	Hommes	CLM	Hommes	CLM
Femmes	CLM ou jusqu'à 5	Femmes	CLM	Femmes	CLM
Parasports	CLM ou jusqu'à 5	Parasports	CLM	Parasports	CLM
Benjamins	CLM	Cadets	CLM	Cadets	CLM
Minimes	CLM				
Cadets	CLM				

*CLM = Contre-La-Montre

7. Les bénévoles de la Fédération

D'après le **règlement de la D.C.A.F.**, le juge principal est identifié par l'organisation, proposé au DTR de la région du sélectif qui demande validation à la D.C.A.F.. Après validation de la D.C.A.F., l'organisation ou le DTR inscrit le juge principal de l'événement sur la plateforme de course FFSLC. Ensuite le juge principal compose et propose son équipe de juges à l'organisation et au DTR, et informe la D.C.A.F de ses choix.

Après accord des parties consultées DTR / DCAF le juge principal inscrit l'ensemble de l'équipe juge sur l'événement sur la plateforme FFSLC.

Quelques règles seront à respecter :

- Le **juge principal ne pourra pas être de la région du Championnat Régional en question. Les frais de déplacement et d'hébergement de celui-ci seront à la charge de la FFSLC.**
- Un **DTR ou un DTF ne pourra pas être juge principal sur le Championnat Régional de sa région.** Néanmoins, il pourra être juge principal sur le Championnat Régional d'une autre région.

Le club support devra fournir les repas et boissons du midi à l'équipe de juges.

8. Les contrôles

8.1 Les contrôles vétérinaires

Les contrôles vétérinaires sont des contrôles cliniques exclusivement, le contrôle des passeports vaccinaux se faisant en ligne par la commission vétérinaire de la FFSLC. Ils seront **aléatoires**.

Un **contrôle aléatoire des puces d'identification ou du tatouage sera mis en place systématiquement au départ ou à l'arrivée de la course** par le club organisateur.

8.2 Les contrôles matériel

Le contrôle matériel est **de la responsabilité de l'organisation**, conformément au règlement. Il devra être réalisé, autant que possible, par un **bénévole formé** au matériel par la FFSLC.

9. La compétition

9.1 Les disciplines et types de départ

Dans la mesure du possible, le club organisateur mettra en place une **zone d'appel des concurrents**.

Les **départs libres et en « mass start » sont strictement interdits**.

Les **licenciés de la région devront partir avant les licenciés « hors région »** de façon systématique. Un temps de **10 minutes minimum** (à augmenter si le circuit le nécessite avec l'accord du DTR) entre les départs des licenciés de la région et les départs des licenciés hors région devra être mis en place afin d'éviter tout problème. Exception pour les catégories enfants lorsqu'il n'y a que quelques enfants hors région.

- Le Canicross
 - Adultes : départs CLM toutes les 15 secondes minimum ou par vagues de 5 maximum, toutes les 30 secondes minimum
 - Benjamins : départs CLM toutes les 15 secondes minimum
 - Minimes : départs CLM toutes les 15 secondes minimum
 - Cadets : départs CLM toutes les 15 secondes minimum
- Le CaniVTT
 - Adultes : départs CLM toutes les 30 secondes minimum
 - Cadets : départs CLM toutes les 30 secondes minimum

- Le Canipédicycle
 - Juniors : départs CLM toutes les 30 secondes minimum
 - Séniors : départs CLM toutes les 30 secondes minimum
 - Vétérans : départs CLM toutes les 30 secondes minimum
 - Cadets : départs CLM toutes les 30 secondes minimum

9.2 Les dossards

En Canicross, le système de double dossard (un devant, un derrière) est obligatoire.

En CaniVTT et Canipédicycle, une **plaque avec le numéro de dossard des concurrents est obligatoire**. Elle sera affichée à l'avant de l'engin. Les concurrents devront également porter un **dossard dans le dos**.

A noter que les plaques pour le CaniVTT et le Canipédicycle sont **fournies par la FFSLC**. L'organisateur se rapprochera de son DTR pour les recevoir. Elles seront **à restituer** au DTR à l'issue des épreuves.

9.3 Le chronométrage

Le chronométrage sera assuré par une **société de chronométrage**. Celle-ci devra avoir de l'expérience dans le chronométrage des épreuves FFSLC. Le club support est en droit de proposer sa société de chronométrage s'il a l'habitude de fonctionner avec.

Cette société devra être **validée par le DTR** pour contrôler la qualité du chronométrage.

Les éléments indispensables pour le chronométrage sont les suivants :

- Puces électroniques sur l'humain (dossard ou chaussure) : La FFSLC invite les organisateurs à privilégier les puces sur le dossard car plus précises que les puces sur la chaussure.
- Tapis au départ et à l'arrivée
- Chronométrage de secours
- Caméra sur la ligne d'arrivée
- Diffusion en live des résultats

Le club support peut choisir plus d'options auprès de la société de chronométrage. Ces éléments lui seront alors facturés.

Le chronométrage doit être réalisé en respectant le règlement FFSLC.

Suite aux résultats du Championnat Régional, l'organisateur et/ou le chronométreur de la course devra **transmettre les résultats au DTR sous 48 heures ET au gérant des chiens d'or via le formulaire adapté**.

9.4 Le site

Le site d'accueil doit comporter au minimum les éléments suivants :

- Zones départ / arrivée
- Village
- Sanitaires : les sanitaires (WC) sont obligatoires sur l'événement et doivent être présents en quantité suffisante par rapport au nombre de concurrent.
- Station de lavage de vélos
- Restauration / Buvette
- Parking voitures / visiteurs
- Parking camping-cars / caravanes / remorques

Ces éléments doivent être dimensionnés en fonction du nombre d'athlètes sélectionnés. Il est conseillé de **prendre contact avec le SDIS du département afin de connaître les normes de sécurité** (parking, incendie...).

Les parkings

Un parking devra être mis à disposition pour les concurrents afin de permettre un **stationnement nocturne** pour ceux qui souhaitent éventuellement rester dormir sur place la veille de la course.

D'un point de vue nombre de véhicules, en moyenne ce sont 50% des concurrents adultes qui logent sur site (camping-cars, caravanes, fourgons). Il est indispensable de prévoir la place suffisante dans le respect des procédures de sécurité en vigueur dans le département.

9.5 Les zones départ / arrivée

Les zones de départ et d'arrivée devront être **dégagées et permettre d'accueillir du public** : Elles doivent être protégées pour empêcher l'accès du public aux athlètes mais suffisamment dégagées pour offrir le spectacle aux visiteurs.

La zone de départ

La zone de départ doit avoir au minimum les dimensions suivantes :

- Sas d'attente : doit permettre aux VTT et Trottinettes de continuer à tourner en attendant d'accéder à leur couloir. Idéal = 40m X 40m
- Couloirs de départ (avant la ligne de départ) : 20m minimum
 - Prévoir deux couloirs dans l'idéal pour des départs individuels
 - En cas de départs groupés, alors prévoir autant de couloir que de concurrents dans la vague
- Ligne de départ : largeur à définir en fonction du nombre de départs simultanés (prévoir environ 1,5m de large par coureur)

- Couloirs de départ balisé (après la ligne de départ) : 30 m minimum

La zone de départ doit permettre aux handlers de sortir de la zone sans gêner les autres concurrents, une fois le départ du binôme supporté terminé.

La zone d'arrivée

La zone d'arrivée doit avoir au minimum les dimensions suivantes :

- Dernière ligne droite : 5m de large minimum sur 60m minimum
- Sas d'arrivée (après la ligne d'arrivée) : suffisamment long pour permettre le ralentissement et l'arrêt en sécurité

9.6 Les circuits

Les circuits devront être variés. Le revêtement de style concassé, ballast... est à exclure. Les portions de macadam ne doivent pas excéder 10% du parcours et sont à proscrire sur l'aire de départ.

Une attention particulière sera portée sur le tracé : attrait pour le chien, sécurité...

Le **parcours devra être validé par l'équipe DTR** de la région concernée.

Les **distances des parcours** devront se situer **entre 4 kilomètres et 6 kilomètres pour les compétitions adultes**.

Les distances sont les suivantes pour les compétitions enfants :

	BENJAMINS	MINIMES	CADETS
Samedi	Entre 1 000 et 1 500 mètres	Entre 2 000 et 2 500 mètres	Entre 2 500 et 3 500 mètres
Dimanche	Entre 1 000 et 1 500 mètres	Entre 2 000 et 2 500 mètres	Entre 2 500 et 3 500 mètres

Les distances pourront être revues à la demande des juges en fonction de la difficulté technique du parcours et des températures le jour de la course.

Quelles que soient les conditions météorologiques, des points d'eau (bassines et seaux d'eau) seront disposés au départ et à l'arrivée en nombre suffisant et accessibles au remplissage.

Les points d'eau seront surveillés par un ou des bénévoles et seront vidés en l'absence de ceux-ci.

Le balisage devra être adapté aux chiens et sera **validé par les juges la veille de l'événement**.

Il sera indispensable de prévoir un **véhicule ouvreur et un serre-file** (coureur, vélo, quad...). Dans le cas de l'utilisation d'un véhicule motorisé, il sera important de rester à distance du dernier concurrent afin de ne pas perturber le chien.

Concernant la **reconnaissance** des circuits, c'est l'organisateur qui fixe les créneaux. Il n'y a cependant pas de reconnaissance possible pendant les épreuves. Par ailleurs, concernant les véhicules à assistance électrique (V.A.E.), seuls ceux respectant la réglementation (limitation à 25km/h) sont autorisés.

9.7 Affichages sur l'événement

L'affichage sur site devra être fait selon les demandes des **cahiers des charges** de la FFSLC.

9.8 Les résultats, les podiums et les récompenses

Les résultats

Les résultats seront affichés après validation par le juge de course principal, **conformément au règlement**.

La liste des podiums

PODIUMS A PREVOIR POUR LA REMISE DES PRIX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX									
DISCIPLINE	CATEGORIES	RMQ	DISCIPLINE	CATEGORIES	RMQ	DISCIPLINE	CATEGORIES	RMQ	
CANICROSS : 72 podiums maximum			CANIVTT : 48 podiums maximum			CANITROTTINETTE : 36 podiums maximum			
Hommes	Juniors : 3		Hommes	Juniors : 3		Hommes	Juniors : 3		
	Séniors : 3			Séniors : 3		Séniors : 3			
	V1 : 3			V1 : 3		Vétérans : 3			
	V2 : 3			V2 : 3					
	V3 : 3			V3 : 3		Femmes	Juniors : 3		
Femmes	Séniors : 3		Femmes	Séniors : 3			Séniors : 3		
	V1 : 3			V1 : 3		Vétérans : 3			
	V2 : 3			V2 : 3					
	V3 : 3			V3 : 3					
Parasports	Hommes : 3	Scratch Scratch	Parasports	Hommes : 3	Scratch Scratch	Parasports	Hommes : 3	Scratch	
	Femmes : 3			Femmes : 3		Femmes : 3	Scratch		
Benjamins	Garçons : 3		Cadets	Garçons : 3			Garçons : 3		
	Filles : 3			Filles : 3			Filles : 3		
	Parasport G : 3			Parasport G : 3			Parasport G : 3		
	Parasport F : 3			Parasport F : 3			Parasport F : 3		
Minimes	Garçons : 3								
	Filles : 3								
	Parasport G : 3								Scratch
	Parasport F : 3								Scratch
Cadets	Garçons : 3								
	Filles : 3								
	Parasport G : 3								Scratch
	Parasport F : 3								Scratch

Info importante : le nombre de podiums indiqué ci-dessus est le nombre maximum.

Les récompenses

Les trois premiers de chaque épreuve seront récompensés lors de la cérémonie des podiums. **Des trophées ou médailles** comportant le logo de la FFSLC devront être créés pour les podiums régionaux. Ils seront **soumis à la validation de l'équipe DTR**.

Les étrangers

Les étrangers seront récompensés s'ils sont sur le podium de leur épreuve. Ils ne pourront cependant pas être titrés ni recevoir la médaille officielle des championnats.

Les titres

Les titres de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} seront décernés exclusivement aux licenciés de la région. Il est donc indispensable de répertorier les licenciés « Hors Région » et les étrangers présents sur la compétition.

Exemple de résultats de course :

- 1^{er} = licencié de la Région, 2^{ème} = licencié « Hors Région », 3^{ème} = licencié de la Région, 4^{ème} = licencié de la Région
- Classement :
 - Récompenses : 1^{er} = licencié Région, 2^{ème} = licencié « Hors Région », 3^{ème} = licencié Région
 - Titres : 1^{er} = licencié Région, 2^{ème} = licencié Région 3^{ème} de l'épreuve, 3^{ème} = licencié Région 4^{ème} de l'épreuve

10. Secours et sécurité

10.1 Les secours

Il est **obligatoire** de prendre une société/association de secouristes sur les événements de type Championnats Régionaux au sein de la FFSLC. Ceci permet d'assurer les premiers secours aux éventuels concurrents blessés.

Une convention sera signée avec la société de secouristes. Celle-ci sera transmise dès que possible au DTR.

A noter : une commission secours et sécurité est en cours de travail sur le sujet. Les recommandations sont donc susceptibles d'évoluer durant l'année à venir.

10.2 La sécurité

La sécurité d'un tel événement est primordiale. Il est impératif de consulter les **recommandations de la préfecture et du département** dans lequel se trouve l'événement (organisation des parkings, éclairage des parkings...).

Il est important de prendre contact avec **le SDIS et la gendarmerie** du territoire afin de connaître les obligations et d'être sûrs qu'ils soient prévenus de l'ampleur de l'événement.

La FFSLC demande au club support de prendre contact avec le SDIS du Département et la gendarmerie territorialement compétente afin de connaître les règles en vigueur concernant la sécurité des lieux.

A noter : une commission secours et sécurité est en cours de travail sur le sujet. Les recommandations sont donc susceptibles d'évoluer durant l'année à venir.

11. Le roadbook de l'événement

Le roadbook de l'événement est à envoyer aux concurrents **au moins 3 semaines avant** l'événement, **ou à la clôture des inscriptions**. Ce document permet de donner toutes les informations importantes aux participants afin d'éviter un briefing en présentiel le jour de la course.

Les éléments suivants restent indispensables :

- Le **briefing enfants reste obligatoire** le jour de la course
- En cas de particularités importantes sur le circuit, le briefing adulte peut s'avérer indispensable malgré la diffusion du roadbook (avis du juge principal)

Dans ce roadbook, nous devons retrouver les critères suivants :

- L'affiche de l'événement
- Les dates de l'événement
- L'adresse de l'événement ainsi qu'un plan d'accès et le point GPS du lieu
- Le programme complet de l'événement
- La page Facebook de l'événement
- Le(s) contact(s) du club support en cas de questions
- Le plan des parcours + dénivelé
- Les informations pour les reconnaissances : créneaux horaires, avec ou sans chien, jours de courses, précision « pas de reconnaissance autorisée en dehors des créneaux...
- La restauration et buvette présentes : foodtrucks, types de ventes...
- Les éventuelles animations sur place : village, exposants...
- Un rappel sur le maintien de la propreté des lieux : déjections canines, présence de poubelles de tri...
- Un rappel sur le matériel autorisé + lien du règlement FFSLC
- Un rappel sur les contrôles vétérinaires aléatoires

- Un rappel/tuto sur la mise de la puce et des dossards → Préciser si les puces sont récupérées en fin d'événement sur la ligne d'arrivée – Ne pas hésiter à mettre des photos exemple
- Un rappel sur le respect des bénévoles (de l'orga + juges)
- Les hébergements à proximité
- Les sanitaires présents sur site
- Le briefing des juges

Le club support peut ajouter des notions qu'il juge utiles comme par exemple :

- Les éventuels remerciements aux collectivités
- Le mot du Président de l'association ou de toute autre personne (élus...)
- Le logo de ses sponsors / partenaires
- Les tarifs restauration / buvette + le fonctionnement (TPE, tickets...)
- ...

Ce document sera envoyé au DTR **au plus tard 5 semaines avant** l'événement pour validation.

12. L'éthique de l'événement

Les chartes suivantes seront à respecter :

- Charte d'éthique et de déontologie du sport français adaptée aux sports monochien
- Charte de la commission jeunes
- Charte d'éthique et de déontologie relative aux chiens
- Charte de lutte contre les discriminations et pour la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes dans le champ sportif
- Arrêt du conseil d'état du 29/06/2023, association alliance citoyenne et autres ligues des droits de l'homme, N°458088, 459547, 463408

L'intégralité de ces chartes peut être retrouvée sur le site de la FFSLC via le lien suivant : <https://ffslc.fr/chartes-et-reglements-ethiques/>.

Il est important de sensibiliser les participants et le public à l'importance des écogestes avant, pendant et après l'événement.

Il sera impératif de trouver des poubelles de tri sur le site (au moins des poubelles jaunes et marrons). Des affiches ou pancartes indiqueront les zones dans lesquelles les articles en verre pourront être recyclés.

Il sera important de favoriser, dans la mesure du possible, les produits sans emballage et les emballages recyclables. Par exemple, préférer l'utilisation de gobelets réutilisables plutôt que les gobelets jetables.

Autres exemples d'actions possibles :

- Mettre à disposition des points d'eau potables pour remplir les gourdes
- Favoriser l'utilisation de toilettes sèches
- Encourager le covoiturage
- ...

13. Le budget de l'événement

13.1 Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'événement est **transmis au DTR** lors de la validation du dossier pour l'organisation du championnat régional. Il sera ensuite transmis au trésorier de la FFSLC pour information.

La FFSLC propose deux documents explicatifs des essentiels pour la construction d'un budget-type : « Construction d'un budget prévisionnel pour l'organisation d'une compétition au sein de la FFSLC » et « Construction d'un budget prévisionnel en vue de la candidature pour l'organisation d'une compétition régionale ou nationale au sein de la FFSLC ». Le budget prévisionnel est un élément important dans l'organisation d'un événement. Il doit donc être bien réalisé et réfléchi.

Pour rappel, il est indispensable de prendre en compte le défraiement des juges dans le budget prévisionnel de l'organisation.

13.2 La subvention fédérale

La **Fédération versera une aide de 1 100€** au club organisateur à la suite du Championnat Régional.

Pour percevoir cette aide, l'organisateur devra demander à son prestataire (chronométrage, secours, trophées/médailles) d'envoyer à la Fédération (tresorier@ffslc.fr) **une facture à l'intitulé de la FFSLC** dont le montant maximum sera de 1 100€. Si la valeur de la prestation est supérieure, le fournisseur facturera la différence à l'organisation. Cette aide peut être répartie sur plusieurs factures.

Attention ! La FFSLC doit recevoir **une facture du prestataire** et non du club organisateur. Dans le cas contraire, elle sera dans **l'incapacité de verser la somme de 1100€**.

Exemple :

- **Secours : 500€ et chrono : 850€**

→ 1 facture secours 500€ + 1 facture chrono 600€ au nom de la FFSLC (500€ + 600€ = 1100€)

→ 1 facture chrono 250€ au nom de l'organisation

Le club organisateur devra fournir le **budget prévisionnel de l'événement (recettes et dépenses prévues) lors du dépôt du dossier de candidature**. Sans celui-ci la FFSLC sera dans l'incapacité de verser la subvention.

La subvention ne sera versée **que si le club support respecte scrupuleusement** le présent cahier des charges. Tout manquement à l'un des points présentés ci-dessus entraînera une diminution voire une **annulation de la subvention**.

ANNEXE 1: Contrat d'engagement Championnat Régional

Je soussigné(e),
président(e) du club assure être
apte à organiser le Championnat Régional de la région
le/...../..... sur la commune de

- Je m'engage à respecter le cahier des charges d'organisation d'un championnat régional.
- Je m'engage à faire des réunions d'information avec le DTR et ses adjoints qui sont garants de la bonne organisation de l'événement :
 - o 6 mois avant la date de l'événement
 - o 3 mois avant la date de l'événement
 - o 1 mois avant la date de l'événement

(Dates à définir et à adapter avec l'équipe DTR. A l'issue de ces réunions, le DTR fera un compte rendu par mail au club organisateur.)

- Je m'engage à présenter un budget prévisionnel au DTR.
- Je m'engage à faire valider le devis détaillé du chronométreur au DTR.
- Je m'engage à faire valider le visuel des trophées et/ou médailles au DTR.
- Je m'engage à faire valider le montant de l'inscription au DTR.
- Je m'engage à ne plus apporter de modifications aux parcours, aux modalités ou aux listes de départ ou toutes autres informations déjà validées par le DTR.

Je suis conscient(e) que le championnat régional est l'une des courses majeures de la FFSLC à la suite de laquelle des qualifications seront établies. J'accepte de suivre les règles édictées par la FFSLC dans le document « Cahier des charges championnats régionaux annuels ».

Je prends bonne note du fait que le club ne pourra pas percevoir la subvention fédérale si ce contrat d'engagement n'est pas respecté.

Fait le/...../..... A

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Président du club organisateur :

Directeur Technique Régional :

ANNEXE 2 : Chronomètres ayant déjà officié pour la FFSLC

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais reprend les chronomètres professionnels habitués à chronométrer des courses de Canicross en France.

(N'hésitez pas à nous faire remonter d'autres contacts afin de mettre à jour cette liste.)

AS2PIC	05260 ANCELLE	https://as2pic.org/	Arthur GUNTZ 06 52 68 42 47
OK TIME	24660 COULOUNIEIX-CHAMIER	https://ok-time.fr/	Clodomir COUTON 06 62 66 89 40
ATS SPORT	34570 PIGNAN	https://www.ats-sport.com/index.php	Alicia BRENDLE 04 67 45 41 10
BREIZH CHRONO	35520 LA CHAPPELLE DES FOUGERETZ	https://www.breizhchrono.com/	Pascal : 06 89 14 50 05 Luc :06 49 55 15 08
CHRONOTEAM	45450 INGRANNES	https://www.chronoteam.org/FR/	Christian BIENASSIS 06 63 30 28 84
ADEOCHRONO	45510 VIENNES EN VAL	https://adeochrono.fr/	Yann NOËL 07 69 37 88 86
GOTIMING	57050 LE BAN SAINT MARTIN	https://gotiming.fr/	Yannis 06 77 99 76 50
CHRONOPALE	62200 BOULOGNE-SUR-MER	https://www.chronopale.fr/	Dominique 06 60 17 22 13
SPORKRONO	67220 TRIEMBACH-AU-VAL	https://www.sporkrono.fr/	Stéphane LECLERCQZ 08 92 97 65 69
GOAL TIMING	5650 WALCOURT (BELGIQUE)	https://www.goaltiming.be/	Sébastien 0032498560524